

ACCIDENT

survenu au planeur immatriculé HB-1932

Événement :	perte de contrôle à proximité du relief.
Cause probable :	contrôle insuffisant des paramètres du vol.

Conséquences et dommages :	pilote blessé, aéronef détruit.
Aéronef :	planeur Centrair 101 A « Pégase ».
Date et heure :	mardi 2 avril 2002 vers 16 h 00.
Exploitant :	club.
Lieu :	Valernes (04), face ouest du Rocher de Hongrie, à 4,5 km à l'est de l'aérodrome de Sisteron.
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 46 ans, VV de 1996 délivré par la Suisse, 240 heures de vol dont 33 sur type et 12 dans les 30 jours précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident à 1 500 m : vent 120° à 150°/ 20 à 30 kt, température 5 °C. évaluées par le pilote remorqueur avant le décollage : vent 180°/5 à 10 kt.

Circonstances

Le planeur et l'avion remorqueur décollent vers 15 h 30 de l'aérodrome de Sisteron. Quelques minutes plus tard, le planeur se largue à hauteur de la Montagne de Beaume, à une dizaine de kilomètres au sud de l'aérodrome. Vers 16 h 20, l'épave est repérée par le pilote d'un autre planeur en vol sur le flanc ouest des Rochers de Hongrie. Elle est située à environ 35 m d'une ligne électrique moyenne tension, sur le chemin de servitude permettant l'accès à un pylone-relais implanté au sommet du relief.

Les conditions de vol de ce jour ne permettaient pas de réaliser des circuits en raison d'une épaisse couche nuageuse de cirrus en altitude. Elles pouvaient éventuellement se prêter à du vol de pente local en instruction ou en solo. Cependant plusieurs personnes fréquentant la plate-forme qualifiaient cette journée de « petite journée de vol à voile ». Beaucoup de membres du club n'ont pas volé ce jour-là.

Aucun témoin n'a pu observer les évolutions du HB-1932 à partir de l'instant où son pilote s'est largué. Le pilote grièvement blessé ne se souvient pas des moments qui ont précédé la collision avec le sol. En raison d'une détérioration du GPS, les données du vol n'ont pu être exploitées.

L'examen du site et de l'épave montre que le planeur a percuté le sol à plat avec une vitesse verticale importante et avec une vitesse horizontale très faible.

Le pilote pratique le vol à voile à Sisteron depuis plusieurs années. Il connaissait très bien la zone et l'aérologie. Il était en stage de début de saison avec son club. Avant cet accident, il avait volé plusieurs fois avec un instructeur et en solo.



HB-1932 du 2 avril 2002



HB-1932 du 2 avril 2002